PRÉFET
DE LA SAVOIE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 5 mai 2021

ÉTUDE DE FRÉQUENTATION DU LAC DU BOURGET
SYNTHÈSE DES ÉTUDES 2019/2020

Le lac du Bourget est le plus grand lac naturel de France et la plus importante ressource en eau douce de la région Rhône-Alpes. Propriété de l'État, à l'exception des principales emprises portuaires qui ont été confiées à Grand Lac communauté d'agglomération depuis le 1er février 2020, il représente un vecteur d'attractivité important du territoire en période estivale (tourisme, loisirs nautiques, activités et sports de nature).

Le lac attire de nombreux usagers : pratiquants occasionnels ou réguliers de nautisme et d'activités nautiques, professionnels ou amateurs de pêche. D'autres activités de navigation douce trouvent également leur place : pédalos, canoës, kayaks, stand up paddle, kitesurf, etc. Autant de nouvelles pratiques qui permettent l'accès à un public plus large au plan d'eau.

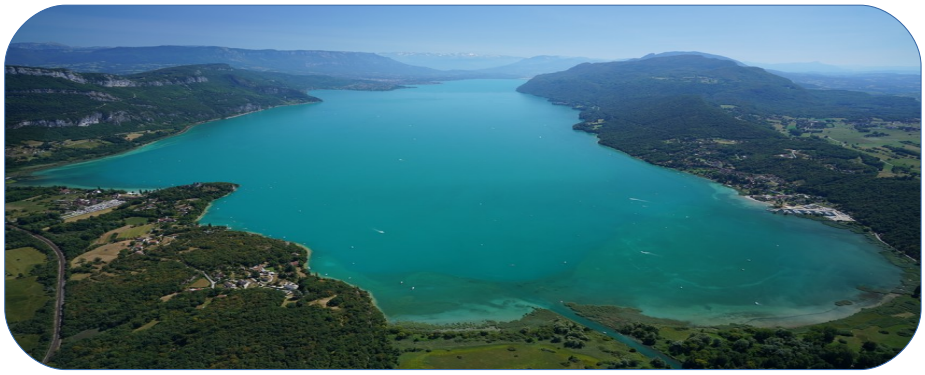

Le lac du Bourget constitue également une zone à très forte valeur écologique, paysagère et patrimoniale qu'il convient de préserver, tout particulièrement sur certains secteurs.

La recherche d'un équilibre constant entre développement touristique, au travers de nouveaux aménagements ou du développement de nouvelles activités, et préservation de l'écosystème à l'équilibre biologique fragile a conduit la Direction départementale des territoires de la Savoie, en collaboration avec le Comité Intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget (CISALB), à lancer en 2019 une étude de fréquentation sur le plan d'eau du lac du Bourget. Cette étude poursuit deux objectifs :

- appréhender les éventuels conflits d'usage en spatialisation les activités nautiques,
- concilier préservation des milieux naturels et activités nautiques.

Préfecture de la Savoie

Service interministériel de la communication
Tél : 04 79 75 50 15 ou 50 16 / 06 24 99 84 67
Mél : pref-communication@savoie.gouv.fr

L'étude de fréquentation s'inscrit dans la démarche plus globale du schéma prospectif du lac du Bourget à l'horizon 2030 engagée par la communauté d'agglomération Grand Lac .

L'étude de fréquentation réalisée sur les saisons estivales 2019 et 2020 a été réalisée en s'appuyant sur :

- 18 jours de survol aérien du lac du Bourget sur la période estivale (plus de 3300 clichés aériens analysés),

- une enquête « étude de fréquentation » sur la saison estivale 2020 auprès des plaisanciers, club nautiques et socio-professionnels du lac du Bourget avec plus de 750 participants.

Quelques chiffres à retenir :

- 800 embarcations simultanées sur le plan d'eau, tout type confondu, observées le mercredi 12 août 2020 à 15h. Il s'agit du pic de fréquentation observé sur les deux campagnes réalisées en 2019 et 2020,

- **528** embarcations et **649** embarcations en moyenne présentes sur le lac pour les années 2019 et 2020. L'augmentation significative du nombre moyen d'embarcations en 2020 est à mettre en regard avec les conséquences de la crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19 et également des conditions climatiques clémentes.

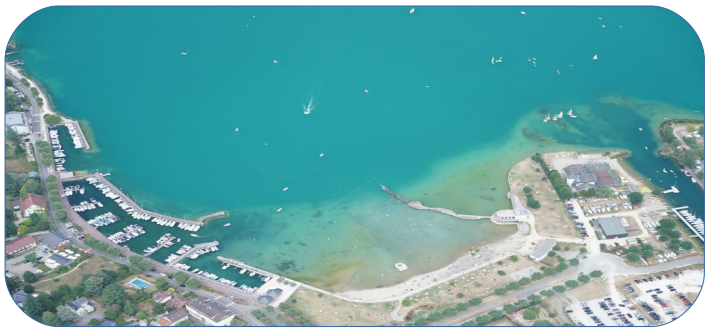

Le port et les plages de Le Bourget du Lac

Derrière ces chiffres se cachent de multiples activités avec des profils de pratiquants aux motivations différentes mais dont tous soulignent l'attachement au caractère « sauvage » du lac.

L'activité nautique principale est la plaisance, représentant plus de 45 % des activités nautiques, avec une moyenne d'âge de 57 ans. La deuxième activité la plus pratiquée est le Stand-up-Paddle, avoisinant les 18 % des activités nautiques. Entre 2019 et 2020, on constate un engouement pour cette activité puisque la part de cette activité a augmenté de 4 %. Le canoë-kayak et les activités de voile se disputent la 3ème place avec une part avoisinant les 10 %.

L'augmentation de ces nouveaux usages amène à porter une réflexion sur l'encadrement des diverses pratiques nautiques ainsi qu'à la nécessité de porter une attention particulière sur les accès au lac (mise à l'eau, stationnement).

Les zones les plus fréquentées sont les secteurs au Nord du lac (baies de Portout et de Châtillon), côte sauvage, baie de Grésine, secteur de l'abbaye de Hautecombe et Terre-Nue, appréciées pour leur calme et la beauté des sites.

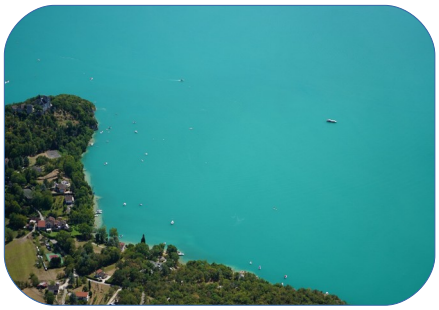

Commune de Chindrieux

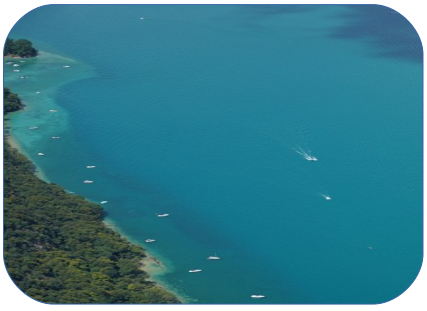

Cote Sauvage

L'exploitation des campagnes de survol va se poursuivre en 2021, avec notamment la question de l'interaction des usages avec les enjeux environnementaux existants.

Pour tout savoir sur l'étude de fréquentation 2019/2020 du lac du Bourget, rendez-vous sur le site internet des Services de l'État en Savoie, en suivant le lien ci-dessous :

https://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Navigation/La-navigation-sur-le-lac-du-Bourget